

### IBM Cognos Analytics on Cloud Trial

#### 1. Description d'IBM Cognos Analytics on Cloud Trial

IBM Cognos Analytics on Cloud Trial est un Service Cloud à durée limitée qu'IBM met à la disposition du Client pour lui permettre d'évaluer ses fonctionnalités et technologies. Le Client est autorisé à utiliser IBM Cognos Analytics on Cloud Trial pendant la période d'essai indiquée afin d'évaluer ses fonctionnalités et technologies. IBM Cognos Analytics on Cloud Trial ne peut fournir qu'un ensemble limité de dispositifs et de fonctions ; par conséquent, son utilisation dans un environnement de production ou à des fins commerciales n'est pas recommandée ou prise en charge. Toute tentative dans ce sens est entièrement aux risques et périls du Client. Le service IBM Cognos Analytics on Cloud commercialisé peut être commandé à tout moment. Le Client ne peut participer qu'une seule fois à l'essai d'un Service Cloud. Pour continuer d'utiliser IBM Cognos Analytics on Cloud à l'expiration de la période d'essai, le Client doit soumettre une commande pour l'offre IBM Cognos Analytics on Cloud commercialisée. IBM n'est en aucun cas tenue d'offrir des fonctionnalités ou services de migration.

#### 2. Protection du Contenu et des données

La Fiche Technique relative au Traitement et à la Protection des données (« Fiche Technique ») contient des informations spécifiques au Service Cloud concernant le type de Contenu autorisé à être traité, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection de données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Les détails ou clarifications et dispositions, y compris les responsabilités du Client, concernant l'utilisation du Service Cloud et les dispositifs de protection de données, le cas échéant, sont énoncés dans la présente clause. Plusieurs Fiches Techniques peuvent être applicables à l'utilisation du Service Cloud par le Client, en fonction des options sélectionnées par le Client. Le Client accepte le fait que i) IBM peut, à son entière discrétion, modifier de temps en temps la Fiche Technique et ii) que de telles modifications remplaceront les versions précédentes. Les modifications apportées à la Fiche Technique auront pour objectif i) d'améliorer ou de clarifier les engagements existants ii) de conserver la conformité aux normes actuelles et aux lois applicables ou iii) de fournir des engagements supplémentaires. La sécurité du Service Cloud ne sera en aucun cas affectée par les modifications apportées à la Fiche Technique. La Fiche Technique n'est disponible qu'en anglais. Elle n'est pas disponible dans la langue locale. En dépit des pratiques des lois ou coutumes locales, les parties attestent qu'elles comprennent l'anglais qui est une langue appropriée pour l'acquisition et l'utilisation des Services Cloud. La ou les Fiches Techniques ci-dessous s'appliquent au Service Cloud et ses options disponibles.

Lien(s) vers la ou les Fiches Techniques applicables :

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=E7BC3AD0240411E58BCB3FD1A5DC388F>

Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour commander, activer ou utiliser les dispositifs de protection de données disponibles pour un Service Cloud et reconnaît être responsable de l'utilisation des Services Cloud si le Client ne parvient pas à prendre lesdites mesures, notamment à se conformer à toute obligation de protection de données ou autre exigence légale relative au Contenu.

L'addendum d'IBM relatif au traitement de données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA), s'applique au Contrat et en fait partie intégrante, si et dans la mesure où le Règlement général européen sur la protection des données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux Données à caractère personnel figurant dans le Contenu. La Fiche Technique applicable pour ce Service Cloud constituera l'Annexe DPA.

#### 3. Frais

En général, l'utilisation d'IBM Cognos Analytics on Cloud Trial ne sera pas facturée, sauf indication contraire d'IBM ou d'un fournisseur de services tiers. Le Client s'engage à payer les taxes, des frais ou droits (y compris la retenue à la source) dus au titre de l'importation ou de l'exportation, du transfert, de l'accès ou de l'utilisation d'un Service Cloud d'évaluation ou d'un service tiers.

#### 4. Modifications

IBM pourra, à sa convenance et en adressant une notification, modifier les modalités applicables à IBM Cognos Analytics on Cloud Trial, modifier l'environnement informatique ou retirer des fonctionnalités de

IBM Cognos Analytics on Cloud Trial, en intégralité ou en partie. En continuant d'utiliser IBM Cognos Analytics on Cloud Trial pour le reste de la période d'évaluation, le Client accepte lesdites modifications. Si le Client n'accepte pas une modification, il est tenu de cesser d'utiliser le Service dès réception de ladite notification.

## **5. Durée**

Le Client peut utiliser IBM Cognos Analytics on Cloud Trial pendant 90 jours au maximum, en tenant compte des limitations d'utilisation suivantes :

- Environnement Mono-utilisateur
- Accès aux échantillons de données et au contenu analytique
- Possibilité de télécharger, de modéliser, de signaler et de parcourir des fichiers .xls, .xlsx, ou .csv
- Le total des téléchargements après compression ne doit pas dépasser 1 Go
- Aucun accès aux capacités d'administration de Cognos Analytics, y compris la possibilité de créer des connexions aux sources de données.

IBM peut à tout moment suspendre, révoquer, limiter ou refuser la participation à IBM Cognos Analytics on Cloud Trial ou l'utilisation de ce dernier. Le Contenu sera détruit à l'expiration d'IBM Cognos Analytics on Cloud Trial, ou après 28 jours d'inactivité sur le compte du Client.

Le Client est responsable de la suppression de tout contenu dont il est propriétaire et qu'il souhaite conserver avant ladite expiration ou résiliation.

## **6. Responsabilité et Indemnisation**

Si aucune redevance n'est applicable, l'entière responsabilité d'IBM pour l'ensemble des réclamations découlant de l'utilisation d'IBM Cognos Analytics on Cloud Trial par le Client acquis au titre des présentes ne dépassera pas le montant de tout dommage direct réel à concurrence de mille (1 000) dollars des Etats-Unis (ou la somme équivalente dans la monnaie locale du Client).

## **7. Garanties et Exclusions**

IBM Cognos Analytics on Cloud Trial est fourni sans garantie d'aucune sorte.